

Commission 3

L'homme et la planète : comment s'engager et transformer les défis en opportunité de nouveaux marchés ?

Commission animée par Arnaud Mourot, président d'Asboka en France

Témoins

- Patrick Behm, Directeur Général de ENERCOOP
- Jean-Pierre Blanc, Directeur général des Cafés Malongo
- Jean-Guy Henckel, Directeur National de Réseau Cocagne
- Christian Jacob, Député, Président de la Nouvelle Commission du Développement durable à l'Assemblée Nationale
- Elisabeth Laville, Directrice d'Utopies, professeur à HEC
- Christophe Mitridati, Président Directeur Général d'AXIMUM
- Bruno Venanzi, Directeur général de Lampiris

Présentation des intervenants

Christian Jacob est député, Président de la nouvelle commission du développement durable

« Ma formation est avant tout syndical, J'ai été président du centre national des jeunes agriculteurs, puis je me suis tourné vers la vie politique répondant à un appel de Jacques Chirac. J'ai été député européen, président de la commission de l'agriculture au parlement européen. Pendant cette période, j'étais également le conseiller agricole et conseiller sur les questions africaines auprès de Jacques Chirac. Je suis devenu député national et j'en suis actuellement à mon quatrième mandat, tout en assumant la fonction de maire de Provins. J'ai également été ministre trois fois sur des postes très différents (la famille ; les PME, le commerce et l'artisanat ; et enfin ministre de la fonction publique).

Quand j'étais en charge des PME, j'ai beaucoup abordé le sujet du commerce équitable, qui est proche du développement durable. »

Elisabeth Laville, Directrice d'Utopies, professeur à HEC

« Je suis sortie d'HEC en 1988. Après quelques années dans la publicité, j'ai créé en 1993 un cabinet de conseil qui s'appelle Utopies, le premier en France spécialisé sur les stratégies de développement durable, qui compte 18 personnes aujourd'hui. On travaille surtout pour des entreprises pionnières comme Nature et Découverte. J'ai créé en 2004 une autre structure qui s'appelle Graine de Changement, qui a pour vocation de diffuser de l'information positive sur les questions de développement durable auprès du grand public avec l'idée que c'est l'information

qui est la clef de l'action. On a deux projets majeurs, une campagne qui s'appelle campus responsable, qui vise à faire s'engager dans des démarches de développement durable les campus universitaires et les grandes écoles ; et un autre projet qui est un site d'information public qui s'appelle mescoursespourlaplanete.com. »

Jean-Pierre Blanc, Directeur général des cafés Malongo

« Je suis directeur général des cafés Malongo depuis 1975, c'est une PME installée à Nice qui emploie 400 personnes, qui fait 80 millions d'euros de chiffre d'affaire, et qui est aujourd'hui le leader du commerce équitable en France, notamment avec la boîte des Petits Producteurs. En 1992, je cherchais un café issu de l'agriculture biologique et je suis tombé par hasard sur la première coopérative du commerce équitable à Uciri au Mexique, et c'est de là qu'est parti le label Max Havelaar, qui labellise des produits de qualité par rapport à un bon prix de revient. Nous développons également des programmes sociaux que nous payons collectivement, c'est ce que l'on appelle la prime sociale, ainsi que de l'aide au développement. Donc c'est une nouvelle conception qui tend à réunir les producteurs, pour leur donner une vision de leur devenir et pour nous les aider à créer une activité économique. Je considère en effet le commerce équitable comme une étape, c'est-à-dire qu'il faut que dans dix ans il n'y ait plus de commerce équitable, car c'est en créant des activités économiques complémentaires et des activités autour du développement durable que l'on peut amener l'ensemble des populations du nord et du sud à se développer harmonieusement. »

Bruno Venanzi, Directeur général de Lampiris

« Je suis diplômé en histoire de l'université de Liège et diplômé en économie de l'université d'Amsterdam. En 2003, avec Bruno Vanderschueren nous avons créé une société qui devait être active dans la fourniture d'énergies renouvelables, c'est-à-dire qui devait être présente dans le cadre de la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité, et qui devait offrir quelque chose d'un peu différent de ce qui se faisait dans le passé. Nous n'achetons que de l'énergie renouvelable. Donc tout est basé sur des moyens de production en énergie verte. On a près de 150 000 clients, un chiffre d'affaire autour de 110 millions d'euros l'an passé et l'entreprise est bénéficiaire depuis 2005. »

Patrick Behm, Directeur général d'ENERCOOP – société coopérative d'intérêt collectif

« Mon entreprise a un statut juridique très peu développée en France. Le projet ENERCOOP est né en 2004 d'une vingtaine de membres fondateurs, avec un dénominateur commun qui était les énergies renouvelables, en partant du constat qu'il y avait un retard en France. Les membres fondateurs comptaient parmi des acteurs importants des énergies renouvelables, comme par exemple la Compagnie du Vent pour l'éolien, Hespul pour le domaine photovoltaïque, le Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER)... (on ne pas les citer tous il y'en a 22) ; mais aussi des représentants d'associations citoyennes, comme les Amis de la Terre ou Greenpeace ; et des gens qui appelaient de leurs vœux une offre d'électricité verte qui réponde aux critères de traçabilité qu'ils s'étaient fixés à l'époque. Donc tous ces gens là ont créé ENERCOOP et ont vite convergé vers une structure juridique de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Cela semblait correspondre tout à fait à l'ambition du projet, puisqu'il s'agit d'une SCOP un peu particulière, dont le but est le multi-sociétariat, c'est-à-dire une structure juridique qui permette à des points de vue pas forcément en accord à 100% mais convergents sur un projet unique, de

pouvoir échanger et de pouvoir travailler dans la même direction. Nous sommes donc une coopérative qui réunit des consommateurs d'électricité, qui souhaitent avoir une offre d'électricité verte avec une définition assez précise de ce qu'on entend par vert, mais aussi des producteurs. Le but étant de les faire avancer ensemble au sein d'une même structure. C'est un statut juridique qui fonctionne sur le système d'« une personne = une voix », qui affirme fortement la rémunération très limitée du capital et qui permet la participation à 20% des collectivités territoriales. »

Christophe Mitridati, Président directeur général d'AXIMUM

« Je suis ingénieur des travaux publics, j'ai fait toute ma carrière dans la construction. AXIMUM est une société de 2000 salariés, dont le métier est la sécurisation des voies c'est-à-dire tout ce qui participe à la sécurité routière. Le côté atypique vient du fait que 95% de ma clientèle est publique. Il s'agit donc d'expliquer comment intervient une entreprise sur les marchés publics et comment la démarche de responsabilité sociale, sociétale et environnementale est prise en compte par les pouvoirs publics, les collectivités locales, territoriales et l'Etat. »

Jean-Guy Henckel, Directeur national du réseau Cocagne

« J'ai une formation de travailleur social et de sociologue. Je fais partie des équipes pionnières en France qui se sont engagées dans la lutte contre l'exclusion. J'ai travaillé avec des gens de la rue dans les centres d'hébergement. Comme les entreprises semblaient refuser un maximum de ces gens là, l'idée folle a été de créer des entreprises. C'est de cette manière qu'est né le mouvement des entreprises d'insertion. Quinze ans plus tard, alors que je devais trouver une solution pour des agriculteurs en difficulté, on a essayé de trouver une activité d'insertion qui puisse allier agriculture et insertion. On a trouvé une idée développée par les japonais et les américains dans les années 1970, sous forme de coopérative, qui consistait à embaucher des personnes en difficultés dans une entreprise d'insertion pour cultiver des légumes biologiques sur des surfaces assez importantes, c'est ce que l'on appelle des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). Ces légumes biologiques sont constitués en paniers et chaque semaine, et sont livrés à des adhérents-consommateurs qui prennent leur engagement à l'année. Il faut croire que cette idée est intéressante et qu'elle est porteuse de sens social, environnemental et économique parce qu'à peine terminée la première expérimentation, je me retrouvais à implanter ce type d'activité dans toute la France. J'en crée encore une dizaine par an, et aujourd'hui l'activité permet de faire travailler 3500 personnes dont 3000 issues de l'insertion. On investit aujourd'hui d'autres métiers, on commence à faire la même chose dans la fleur. On utilise aussi des moyens bio parce que contrairement à ce que pensent les gens le bio ne sert pas qu'à l'être humain mais également à la planète.

En ce qui concerne notre débat aujourd'hui, je pense qu'il faut vraiment discuter du côté social et solidaire, car il ne faut pas oublier que 10 à 12% de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté. »

Prises de Parole

Intervention d'Elisabeth Laville

L'entreprise étant un moyen de résoudre les problèmes, plus il y a de problèmes plus il y a de potentiel. L'exemple des fleurs est bon : il y a un énorme problème et donc un énorme potentiel non exploité. Dans la construction, on sait que c'est un secteur qui représente dans le monde 40% du CO², 40% de la consommation des ressources naturelles et 40% des déchets. On voit donc qu'il y a un gros problème, c'est un potentiel énorme également. L'Organisation Internationale du Travail (OIT), parlant du potentiel d'emploi dans les vingt ans dans les secteurs d'efficacité énergétique du bâtiment, annonce entre 2 et 3,5 millions d'emplois supplémentaires entre l'Europe et les Etats-Unis. De même, elle annonce 2,1 millions d'emplois dans l'éolien et 6,3 millions dans le solaire d'ici à 2030. Mais qui dit emploi dit également création de marchés derrière. La Confédération européenne des syndicats dit également que si l'on reste sur l'objectif de réduction de 30% des gaz à effets de Serre, le marché des produits et services favorables à l'environnement représenterait 700 milliards d'euros en Europe d'ici à 2010 avec 3 ou 4 millions de postes. Dans le cadre du site Mes Courses pour la Planète, une étude sur la consommation responsable montre une augmentation de vente des 30% des produits éco labélisés. Pour l'instant c'est l'offre qui manque, plus que la demande.

Le défi est d'avoir des PME qui s'engagent dans l'innovation et que les grands groupes s'engagent dans la généralisation de cette innovation.

Intervention de Christophe Mitridati

Si le dirigeant d'un grand groupe n'est pas intéressé, ou si l'actionnaire ne donne pas le cap, il est évident que l'offre ne pas va apparaître. Il faut, comme l'a dit Elisabeth Laville, que le grand groupe s'implique et intègre le fait que l'on parle là d'avenir.

En matière de routes, on a remarqué que 80% des peintures routières en France sont faites avec des solvants, dont certains sont très nocifs. Ce sont des produits très mauvais pour la santé des employés, ce qui a amené AXIMUM à interdire l'utilisation de benzène dans ces solvants. Cette mesure a entraîné des recherches d'alternatives, qui ont permis de constater que c'était très facile de ne pas avoir recours à des produits nocifs et que de plus on obtenait des résultats plus performants en matière de durée des produits. Cela a permis chez AXIMUM de développer une vraie culture d'éco conception, ce qui nous a poussé à créer des logiciels pour pouvoir comparer les produits éco-conçus avec d'autres pour ne pas rester dans l'abstrait. Ainsi, d'un problème social et de santé des salariés, on est arrivé à influencer un marché. C'est un bon exemple de potentiel que représente la responsabilité sociale des entreprises dans les futurs marchés.

Observation de Patrick Behm – ENERCOOP

On se heurte à un problème spécifique au monde de l'énergie longtemps caractérisé par le monopole de l'énergie. Le marché régulé reste réservé à EDF qui bénéficie de prix extrêmement bas, ce qui est une difficulté pour les entreprises qui essayent de se faire une place sur le marché de l'énergie.

En revanche, le fait d'intégrer au projet d'ENERCOOP l'aspect social a été très enrichissant par rapport aux partenaires auxquels on s'est adressé. D'ailleurs pour être une SCIC, il ne suffit pas de se décréter d'intérêt collectif, c'est un agrément qu'il faut obtenir.

Par contre, faire le choix de ne pas mettre le profit en avant, ferme les portes à certains investisseurs. De ce fait, il s'agit de s'adresser également aux citoyens pour qu'ils mettent des moyens en commun pour réaliser les investissements qui leur semble aller dans le bon sens.

Intervention de Bruno Venanzi

En Belgique, le client ne va pas vers un fournisseur d'énergies renouvelables si c'est plus cher. Lampiris à ses débuts n'a reçu aucun soutien politique et au contraire car à l'époque le marché était dominé par des acteurs semi-politiques parce que monopolistiques. Depuis, même les concurrents se sont mis au vert. Le renouvelable représente aujourd'hui 17% de parts de marché pour les particuliers. Ce résultat vient peut être du choix des grands groupes d'aller vers le renouvelable après avoir vu qu'une partie de leur clientèle avait été captée par des structures comme Lampiris. Notre particularité est que l'on fonctionne sur un système de trois P : People, c'est-à-dire respect du personnel et des clients ; Planète, pour la sauvegarde de l'environnement ; et Profit, qui s'exprime dans notre société par un réinvestissement des résultats dans la production.

Observation de Jean-Pierre Blanc

Il faut en plus de la volonté de l'entrepreneur, qu'il y ait le levier du consommateur. Or, depuis septembre, le consommateur a beaucoup changé son approche intellectuelle en matière d'achat. Il est passé de la surconsommation à une consommation sur deux axes : l'axe promotion-prix et l'axe commerce équitable-développement durable. Le consommateur attend le bon moment pour consommer, ce qui explique les baisses de chiffres d'affaire dans certaines entreprises.

On ne peut vendre un produit issu du développement durable ou de l'agriculture biologique que si on reste dans des considérations prix proches ou égales à un produit traditionnel.

Il faut intégrer de l'économie dans le biologique et dans le développement durable. De plus, il faut recréer de la répartition des revenus par des filières complémentaires. Cela passe par des activités complémentaires et de la formation.

Observation de Christian Jacob

Les débats sur le développement durable, social et sociétal des entreprises ont le mérite de créer une mobilisation sur le sujet.

Il ne faut pas se voiler la face, la pérennité économique de l'entreprise est essentielle. Le versant environnemental a longtemps été un phénomène de mode, mais il commence réellement à rentrer dans les approches entrepreneuriales.

Le passage au durable est une opportunité de croissance incroyable, parce qu'il y a beaucoup de recherche, beaucoup de nouvelles technologies, beaucoup de formation et un vrai marché qui se développe. Il n'a donc rien d'antinomique par rapport à la crise que nous traversons puisque c'est un facteur de relance. Le rôle du politique est d'aménager les réglementations pour la viabilité de celles-ci.

En ce qui concerne les moyens que l'on se donne, il ne faut pas baisser les bras. Lorsque l'on a commencé à parler de réduction de la consommation énergétique des foyers, alors que tout le monde disait que c'était impossible, pour des raisons de manque d'entreprises et d'outils de formation, les spécialistes du BTP ont pris le pari et ces filières de formation commencent à se mettre en place. La mobilisation doit donc continuer et le rôle des accompagnateurs est déterminant.

Observation de Jean-Guy Henckel

Lorsque l'on a commencé à rapprocher le monde de l'économie solidaire et sociale et celui de l'économie conventionnelle, on est passé par plusieurs stades. Le premier stade était plutôt celui de la charité et du misérabilisme. Le second stade était déjà plus développé, mais du côté des travailleurs sociaux le fait de travailler avec une entreprise équivalait à vendre son âme au diable. Les nouvelles alliances, le dernier stade, se situent au centre d'une triangulation entre le monde économique de l'entreprise qui « perd un petit peu les pédales », des pouvoirs publics qui doivent évoluer, et la société civile qui doit appuyer les initiatives. Les entrepreneurs sociaux, peut être déconsidérés hier, sont en première ligne aujourd'hui et gèrent des activités très développées, Ashoka peut en témoigner.

Une chose assez intéressante : lorsque l'on regarde Davos et le forum social qui s'est tenu au Brésil, on peut voir que si les outils divergent, les constats sur la situation planétaire sont les mêmes.

Il faut prendre en compte le fait que l'économie sociale et solidaire ne peut pas régler tous les maux de nos sociétés. Il faut entrevoir la solution à travers un modèle global, grâce à de nouvelles alliances.

Proposition d'Elisabeth Laville

Peut être qu'il serait bon d'arrêter de faire des propositions et d'y aller directement.

Tant que l'on aura une approche exclusivement monétaire, l'aspect de création de valeur sociale ne sera pas pris en compte dans le calcul du PIB. De même, les économies générées grâce à la cohésion sociale sur les dépenses publiques ne seront pas prises en compte. Il faut donc un indicateur plus fiable qui prenne en compte la contribution sociale et solidaire. Grâce à un tel outil, on s'apercevra rapidement que par exemple l'économie sociale et solidaire ne représente pas uniquement 10% du PIB.

De plus, on continue de parler de fiscalité verte, mais on continue à taxer tout ce que l'on voudrait encourager tel que la création d'emploi ou la création de richesse et on continue à ne pas taxer des choses dont on ne veut pas, c'est-à-dire la consommation de ressources naturelles non renouvelables et la production de déchets.

Il faut absolument encourager la création d'un statut d'entreprise d'utilité sociale ou d'utilité publique, où lors de l'inscription de l'entreprise on précise l'objet social que l'on va poursuivre et comment on compte contribuer au bien-être de la société. De même, il faut trouver un moyen pour que ces entreprises puissent rendre des comptes.

Intervention de Christophe Mitridati

Le code des marchés publics a énormément évolué et aujourd'hui on autorise les variantes environnementales. Ne serait-il pas souhaitable que ces autorisations soient systématiques ?

Il faudrait que la démarche environnementale de l'entreprise soit la norme et que l'entreprise qui ne l'adopte pas s'en justifie (plutôt que l'inverse).

Proposition de Jean-Pierre Blanc

Comme beaucoup d'aide aux pays du sud est dévoyée, il faudrait réguler la nature de cette aide dans un cadre tripartite, c'est-à-dire grâce à des entreprises qui s'engagent, des coopératives des pays producteurs (quels que soient les produits) et des institutions financières internationales pour développer des programmes limités, avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs à la sortie.

Tout cela parce qu'aujourd'hui les programmes sont disproportionnés et n'apportent que très peu d'appuis ou de façon très limitée.

En ce qui concerne les entreprises sur notre territoire, il faudrait que les pouvoirs publics travaillent sur le statut du crédit d'impôt recherche, qui permet de déduire directement de l'impôt société un certain nombre de dépenses comme par exemple la recherche sur les produits éco conçus.

Proposition de Bruno Venanzi

Pourquoi ne pas réfléchir sur une fiscalité sur l'énergie, aujourd'hui à 19,6%, que l'on pourrait diminuer à 5 ou 6% lorsque l'on produit avec des énergies renouvelables ?

Nous devons également investir dans la collaboration avec la recherche universitaire pour toutes les nouvelles technologies en énergies renouvelables, chose qui se fait actuellement beaucoup aux Etats-Unis et au Danemark.

Intervention de Patrick Behm

Il faut quand même être conscient que l'économie sociale et solidaire reste en France assez marginale et qu'elle est le fait de motivations personnelles assez fortes dans les diverses expériences citées.

Si cette commission a un but, la question doit être d'imaginer comment on pourrait faire en sorte que ce secteur s'accroisse. Les collectivités territoriales ont donc un devoir d'exemplarité, le consommateur a un rôle fondamental puisqu'il est le levier par lequel tout peut changer, le statut des entreprises doit être un outil d'assimilation des enjeux, et, enfin, l'incitation fiscale doit être utilisée.

Intervention de Jean-Guy Henckel

Le Comité National de l'Entrepreneuriat Social a publié un livre blanc qui amène 15 propositions pour le développement de l'entrepreneuriat social.

De plus, si l'on veut changer le monde, il faut commencer par changer personnellement.

Témoignage de Caroline Sost, fondatrice de Living School

« Je viens du marketing, puis ensuite des ressources humaines, dans un groupe international de jeux vidéos. Ces jeux étaient de plus en plus violents, donc je suis partie pour des raisons éthiques. J'ai créé une école qui s'appelle Living School ; une école au service de la vie, qui a pour objectif de développer des citoyens épanouis et responsables qui vont pouvoir contribuer au monde de demain dans la mesure où ils auront des enjeux particulièrement difficiles à gérer. La confiance en soi, en son potentiel, est la base pour se réorienter et pour changer les choses.

J'ai suivi une formation dans un cabinet privé qui s'appelle Recherche et Evolution, formation appelée « Master pour le Développement du Leadership éthique », qui permet vraiment aux gens de se repositionner dans le but de contribuer à un monde meilleur pour les hommes et la planète. »

Proposition d'Emmanuel Delannoy, directeur de l'Inspire - institut pour la promotion d'une industrie réconciliée avec l'écologie et la société

Les changements globaux à l'œuvre sont radicaux et les réponses doivent être radicales et rapides. L'économie de demain doit être radicalement plus productive en termes de ressources naturelles, donc il faut intégrer la notion d'économie circulaire. Elle devra également se reposer sur la finalité, le service et non pas nécessairement sur l'objet, ce qu'on appelle l'économie de fonctionnalité. Enfin, il faut réinvestir dans le capital naturel. Aujourd'hui, les écosystèmes sont dégradés et il va donc falloir réinvestir dans les services écologiques. Certains métiers émergent, comme le Génie écologique, qui consiste à replanter et restaurer, et c'est un secteur qui va permettre de créer de l'emploi.

Enfin, il va falloir favoriser le secteur de l'écologie industrielle et changer les réglementations françaises en la matière qui sont trop contraignantes.

Intervention d'Arnaud Poissonnier

Le projet du statut d'entreprise à but social est travaillé par un certain nombre de personnes pour être proposé aux pouvoirs publics. La réglementation est un obstacle en France, tant pour la création d'entreprise que pour l'innovation.

Intervention d'Eric Seulliet, Président de l'association La Fabrique du Futur

En matière d'innovation sociale, une démarche intéressante est celle des Living Labs qui sont mis actuellement en place en Europe et dans d'autres pays associés, qui consiste à mettre l'utilisateur, le consommateur, au centre du dispositif d'innovation et à l'impliquer dans sa dimension citoyenne.

Intervention de Caroline Dérot, Les Trois Mondes

L'environnement et le développement durable sont éligibles au mécénat. L'Etat accorde 60% de réduction d'impôts sur le don qui est fait, ainsi en termes de fiscalité on peut coupler RSE, environnement et mécénat. Cela peut être une piste pour encourager à la fois les entreprises et les particuliers.

Conclusion

Christian Jacob

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, beaucoup de choses se mettent en place, tel que le prêt à taux zéro qui est un réel changement d'orientation, la taxe sur le transport qui est en train de se mettre en place, l'incitation au réseau de chaleur, la fiscalité spécifique pour les énergies renouvelables. Il faut regarder ce qui bouge et ce qui commence à évoluer.

En ce qui concerne l'évolution des marchés publics, le débat avec le Sénat sur le marché global a été difficile. Il faut atteindre les objectifs fixés. La France est en position de leader dans le domaine du BTP durable par exemple, il faut continuer dans ce sens.

Enfin, la loi sur le microcrédit dans le cadre de la loi de finance sera adoptée la semaine prochaine.

Tout cela pour dire que nous avons aujourd'hui une mobilisation extrêmement importante de l'opinion publique. Elle s'est faite parce que les acteurs politiques ont été secoués par le monde associatif et par le monde de l'entreprise. Il y a une bonne réaction, et il faut continuer à faire en sorte que les politiques soient alimentés dans ce domaine. Grâce au Grenelle de l'Environnement la classe politique sera plus réactive face aux enjeux.